



Bulletin de Souscription Offre 2025

À renvoyer à votre service des ressources humaines ou paie au plus tard le 13 juin 2025

Je soussigné(e)

M.

MME

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom

Prénom

Date de naissance

Nationalité

Numéro d'identifiant salarié

Société

ID VINCI Groupe

Adresse personnelle (rue et numéro)

Code postal

Ville

Pays

E-mail

Mobile



Les informations requises ci-dessus sont nécessaires pour traiter votre demande de souscription et pour la gestion de vos avoirs. Assurez-vous d'avoir complété tous les champs avant de remettre votre bulletin.



Je déclare avoir pris connaissance :

- des **documents sur l'offre** mis à ma disposition sur **castor.vinci.com** ;
- du **prix de souscription** ;
- des **dispositions au verso de ce bulletin** et y adhérer.

Je certifie :

- être **salarié(e)** d'une société du groupe VINCI ;
- avoir, à la date de ma souscription, **une ancienneté d'au moins 6 mois** (consécutifs ou non) dans le groupe VINCI, sur les 12 derniers mois.



Je souhaite investir la somme de (EURO) :

(Indiquer ici égale ou supérieure au prix de souscription d'une action VINCI).

Je règle en totalité cette somme par virement sur le compte de mon employeur :

- Les détails me seront communiqués au cours de la période de souscription ;
- Mon paiement devra avoir été reçu au plus tard le 20 juin 2025.

J'ai bien noté que :

DOCUMENTS

Cette offre est **régie** par les dispositions du règlement du PEG Actionnariat International, de ce bulletin, des règlements et DIC du FCPE Castor International Relais 2025 et du FCPE Castor International et du supplément local.

Je peux **consulter** ces documents, ainsi que la Brochure d'information sur l'offre sur **castor.vinci.com**

INVESTISSEMENT en actions VINCI

Les sommes correspondant à ma souscription seront investies **en actions VINCI** :

- Détenues dans un premier temps dans le FCPE CASTOR INTERNATIONAL RELAIS 2025 ;
- puis conservées, après fusion des FCPE, dans le FCPE CASTOR INTERNATIONAL.

ORDRE IRRÉVOCABLE

Mon ordre de souscription devient **irrévocable à la fin de la période de souscription**.

Si je sou mets un ordre sur papier et un ordre électronique, seul l'ordre électronique sera traité.

BULLETIN COMPLET

Tout bulletin incomplet ou erroné pourra être refusé, notamment par exemple s'il n'est pas accompagné du règlement du prix de souscription.

Fait à

Date

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

Je déclare avoir conservé une copie de ce bulletin de souscription pour mes archives personnelles.

Déclarations et engagements

Mon adhésion

- Ma participation à l'offre vaut adhésion au **PEG Actionnariat International** du groupe VINCI.
- Mon investissement sera **bloqué pendant 3 ans**, sauf survenance d'un des cas de déblocage anticipé visés dans la brochure.
- Je suis entièrement **libre d'adhérer** ou non à cette offre. Ma décision à cet égard n'aura aucune influence, positive ou négative, sur mon travail au sein du groupe VINCI.
- L'adhésion à cette offre est distincte de mon contrat de travail. Elle ne me confère aucun **droit ou prétention en relation avec mon travail ou indemnités en résultant**, y compris à l'occasion de la rupture du contrat de travail.
- Ni ce document, ni tout autre document que j'ai pu recevoir dans le cadre de cette offre ou du PEG Actionnariat International, **ne me confère un quelconque droit ou prétention en relation avec des offres futures**.

AVERTISSEMENT : Cette offre n'est pas ouverte aux «U.S. Persons ». Je certifie donc que je ne suis pas résident des Etats-Unis d'Amérique.

En vertu des dispositions du Règlement (UE) n°833/2014 et du Règlement (UE) n°725/2006, tels que modifiés, **cette offre n'est pas ouverte aux ressortissants russes et aux personnes physiques résidant en Russie, ni aux ressortissants biélorusses et aux personnes physiques résidant en Biélorussie**, sauf (i) en ce qui concerne les ressortissants russes, s'il s'agit de ressortissants d'un Etat Membre de l'Union européenne, d'un pays membre de l'Espace Economique Européen ou de la Suisse, ou de personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un Etat Membre de l'Union européenne, dans un pays membre de l'Espace Economique Européen ou en Suisse, et (ii) en ce qui concerne les ressortissants biélorusses, s'il s'agit de ressortissants d'un Etat Membre de l'Union européenne ou de personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un Etat Membre de l'Union européenne.

Je confirme ne pas être concerné par cette restriction.

Mes versements et mes actions gratuites

- J'atteste sur l'honneur que l'ensemble de mes versements dans le PEG Actionnariat International en 2025 **n'excèdera pas 25 % de ma rémunération annuelle brute estimée** pour 2025.
 1. Pour faire ce calcul, je dois tenir compte des salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2025 et faire une estimation des salaires que je devrais percevoir jusqu'à la fin de l'année 2025 sur la base de mon contrat de travail.
 2. Ce calcul est basé sur les montants bruts, c'est-à-dire avant impôt et charges sociales.
- En **complément** de mon investissement, VINCI m'attribuera des **actions gratuites VINCI** suivant les modalités décrites dans la brochure d'information.

Mon investissement

- L'ensemble des conditions régissant mon investissement et les droits aux actions gratuites sont prévues dans le règlement du PEG Actionnariat International, ce bulletin, les règlements et DIC du FCPE Castor International Relais 2025 et du FCPE Castor International et le supplément local, disponibles sur castorvinci.com.
- La valeur de mon investissement **suivra l'évolution du cours de l'action VINCI**, cotée sur Euronext, à la hausse comme à la baisse et implique donc un risque.
- J'ai accès sur www.vinci.com au document d'enregistrement universel et autres rapports financiers qui contiennent **d'importants renseignements** sur les activités, les facteurs de risques, la stratégie et les résultats financiers de VINCI.

Plafond de l'offre et réduction en cas de sursouscription

- Le nombre d'actions proposé dans le cadre de l'offre est 8 848 427. En cas de demandes dépassant le nombre d'actions offertes, le montant de mon investissement pourra être **réduit**. Le calcul des réductions sera effectué comme suit :
 1. Après avoir constaté le nombre total de souscripteurs, un plafond individuel égal à l'offre moyenne sera déterminé. Les demandes seront servies en totalité à hauteur de ce plafond ;
 2. Après avoir déterminé le montant de l'offre résiduelle, un pourcentage de réduction sera calculé et appliqué proportionnellement aux demandes individuelles résiduelles restant à satisfaire.
- **J'accepte de réduire le montant de mon investissement à due concurrence.** Le trop versé me sera remboursé.

Ma fiscalité

- J'ai pris connaissance des conséquences fiscales susceptibles de s'appliquer du fait de ma participation à l'offre et en assume la **pleine responsabilité**.
- Je reconnais notamment être **redevable** envers mon employeur de toute somme qu'il devrait avancer en mon nom au titre de redevances fiscales ou sociales me concernant. Mon employeur pourra prélever ces sommes sur mon salaire ou sur toute autre somme qui m'est due. Il pourra également si nécessaire :
 - demander le rachat de mes parts de FCPE ou la cession de mes actions, et ;
 - déduire les sommes susmentionnées du produit de cession.

Défaut de paiement - paiement tardif

- Le présent ordre pourra être **annulé de plein droit en cas de défaut ou de paiement tardif** de mon versement personnel.
- Si mon ordre a été traité, je resterai **redevable** envers mon employeur du montant de ma souscription.
- Je reconnais et j'accepte expressément que VINCI ou mon employeur pourra faire procéder, sans préavis ou mise en demeure préalable, **au rachat de la totalité de mes parts du FCPE** et d'en affecter le produit au remboursement des sommes correspondant au montant de ma souscription.
- Je resterai débiteur de mon employeur si le produit de la vente est insuffisant pour couvrir les sommes dues.
- Mon employeur se réserve le droit **d'engager toutes poursuites à mon encontre** pour récupérer les sommes impayées.

Traitement des données personnelles

- Les informations personnelles contenues dans ce bulletin feront l'objet d'un **traitement informatique** soumis à :
 - la loi française du 6 janvier 1978 relative à la protection des données personnelles ;
 - la loi belge du 30 juillet 2018 relative aux traitements de données à caractère personnel ;
 - au Règlement Européen relatif à la protection des données personnelles.
- Les données indiquées dans ce bulletin sont nécessaires à l'exécution du contrat de souscription et à la gestion de mes avoirs dans le cadre du PEG Actionnariat International de VINCI.
- Mes données seront conservées :
 - le temps nécessaire à la gestion de mes avoirs, au moins pour la durée de la période d'indisponibilité du plan ;
 - après le rachat de mes parts, jusqu'à l'expiration du délai de prescription de tout litige éventuel (aux fins d'archivage).
- Les responsables du traitement sont **VINCI S.A ainsi que mon employeur**.
- Mes données personnelles seront **transférées à AMUNDI ESR en France** qui intervient à la demande de VINCI S.A. pour l'exécution de toutes les opérations liées au traitement de ma demande de souscription, tenue de comptes et gestion de mes avoirs.
- Je dispose du **droit de demander** :
 - l'accès, la modification, la rectification, l'effacement de mes données (après le retrait de la totalité de mes avoirs) ;
 - la limitation du traitement ou de m'y opposer ;
 - la portabilité des données ;
 - l'introduction d'une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.
- **Pour exercer mes droits : contact.dpo@vinci.com ou auprès de mon employeur.**
- **Une notice d'information** relative au traitement de mes données personnelles dans le cadre de l'offre est disponible sur **castorvinci.com**.